

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **90 (1954)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



JEUNESSE MAGAZINE

L'illustré suisse
de la jeunesse

JEUNESSE MAGAZINE, la belle revue en couleurs, présente à nos enfants des textes irréprochables et des illustrations de la plus haute qualité. Plus de 30 instituteurs et institutrices de tous les degrés et de toutes les parties de la Suisse collaborent à sa rédaction, opérant une rigoureuse sélection des articles destinés à notre public et veillant constamment à ce que l'utile y soit joint à l'agréable.

Chaque numéro de **JEUNESSE MAGAZINE** contient :

- ◆ des récits passionnants pour les grands et les petits,
- ◆ des nouveautés techniques et scientifiques,
- ◆ d'intéressants aperçus sur la faune et la flore,
- ◆ des anecdotes amusantes et des devinettes,
- ◆ des reportages et des récits de voyage,
- ◆ des planches et de magnifiques gravures en couleurs,
- ◆ ainsi que mille autres matières intéressantes et instructives.

Prix pour abonnements individuels :

1 an (12 numéros)	Fr. 6.—
1/2 an (6 numéros)	Fr. 3.—
Le numéro	Fr. -.50

Prix pour abonnements scolaires collectifs :

Prix spécial de 25 ct. par exemplaire (au lieu de 50 ct.) à raison de commandes groupées d'au moins 10 exemplaires par mois.

Un simple coup d'œil sur **JEUNESSE MAGAZINE** vous convaincra de l'intérêt que présente pour nos élèves cette belle revue illustrée. **Demandez gratuitement des numéros spécimens !**

Rédaction : Ch. A. Reichen, 5, av. de Jordils, Lausanne.

Imprimerie et administration : Héliographia S.A., Lausanne.

Toute une région facilement accessible

GRACE AUX CHEMINS DE FER

AIGLE-LEYSIN

et

AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS

ainsi qu'au nouveau

TÉLÉSIÈGE D'ISENAU

Quatre lacs alpins

De nombreux buts de courses

Belle flore alpine

Quelques suggestions

Aigle - Leysin - **Lac d'Aï**

Aigle - Leysin - Pierre du Moëllé - Le Sépey

Le Sépey - Col des Mosses - **Lac Lioson**

Les Echenards - La Forclaz - **Lac des Chavonnes**

Les Diablerets - **Lac Retaud** - Col du Pillon

Les Diablerets - Palette d'Isenau

Tarif spécial pour écoles

Parcours	1 ^{er} degré jusqu'à 16 ans		2 ^{me} degré de 16 à 20 ans	
	S. C.	A. R.	S. C.	A. R.
Aigle C.F.F.				
Leysin-Village	1.20	1.70	1.70	2.60
Leysin-Feydey	1.30	2.—	2.—	3.—
Plambuit	— .80	1.—	1.10	1.60
Les Planches	1.20	1.70	1.70	2.50
Le Sépey	1.30	1.80	1.90	2.70
Les Echenards	1.40	2.10	2.20	3.10
Les Diablerets	1.80	2.60	2.70	3.90
Sur le télésiège d'Isenau 50 à 60 % de réduction				

Sur demande: TRAINS SPÉCIAUX - Aigle tél. (025) 2 21 15

ECOLE NORMALE DU CANTON DE VAUD
CONDITIONS D'ADMISSION DANS LES SECTIONS A B E
(d'instituteurs, institutrices primaires
et de maîtresses d'écoles enfantines et semi-enfantines)

Les admissions dans les sections A, B et E de l'Ecole normale ont lieu après un **concours** dont les épreuves portent sur le programme des écoles primaires vaudoises dans les branches suivantes :

pour les jeunes gens : français, arithmétique, chant ;

pour les jeunes filles : français, arithmétique, chant, travaux à l'aiguille.

Les candidats qui n'ont pas reçu un enseignement régulier en **allemand** subissent encore, dans cette branche, un examen préalable et éliminatoire, portant sur le programme du manuel Rochat-Lohmann I.

Les examens de français et d'arithmétique comportent des épreuves écrites et orales. Les épreuves écrites sont éliminatoires.

Avant d'être admis au concours, les candidats remplissent un questionnaire médical, fournissent une déclaration médicale établie à leurs frais par un médecin de leur choix, et subissent, devant la commission sanitaire de l'Ecole normale, un examen médical qui est éliminatoire.

Toutes les admissions sont **conditionnelles**. Les élèves qui n'obtiennent pas au minimum la moyenne de **six** en français, en arithmétique et pour l'ensemble des branches sont éliminés au cours de leur première année d'études.

Il en est de même des élèves qui en chant ou en gymnastique ne présentent pas les aptitudes nécessaires pour suivre le programme de l'Ecole normale.

Age d'admission

L'âge minimum d'admission dans les sections A, B et E est de **seize ans en 1954**.

L'âge maximum d'admission dans ces sections est de **dix-huit ans en 1954**. Des dispenses d'âge peuvent être accordées dans des cas exceptionnels.

Inscriptions

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **lundi 15 février 1954**.

Les candidats s'inscrivent par écrit ; ils adressent leur lettre au directeur de l'Ecole normale, en y joignant une pièce d'état civil (acte de naissance, acte d'origine ou livret de famille), leur livret scolaire et un témoignage de bonne conduite délivré par leur instituteur ou leur directeur d'école. Ils indiquent la section pour laquelle ils s'inscrivent et l'adresse postale exacte de leurs parents ou de la personne responsable.

Les jeunes filles ne peuvent s'inscrire que pour **l'une** des deux sections B ou E.

Dates des examens

Les examens médicaux et les examens d'allemand sont fixés au **lundi 1er mars** ; les examens écrits de français et d'arithmétique auront lieu les **mardi 2 et mercredi 3 mars**.

Les examens oraux de français et d'arithmétique, les examens de chant et de travaux à l'aiguille auront lieu dès le **lundi 5 avril**.

Les candidats recevront en temps utile des indications plus précises.

Conditions d'admission dans les sections spéciales

Les conditions d'admission dans les sections spéciales seront adressées aux personnes qui en feront la demande au secrétariat de l'Ecole normale.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Coup d'œil sur la situation matérielle de l'école dans le monde d'aujourd'hui.* — Vaud: Toutes et tous... — Echallens. — Rappel. — A.V.M.G.: Camps de ski. — Genève: U.I.G.M.: Assemblée générale du 20 janvier. — Commission d'histoire. — Groupe des jeunes. — U.I.G.D.: Groupe des jeunes. — U.A.E.E.: Rappel. — S.G.T.M.R.S. — Neuchâtel: Comité central. — Bienvenue. — Section du Locle. — Postes au concours. — Jura bernois: Commission des moyens d'enseignement pour les écoles primaires. — Assemblée générale de la S.J.T.M. et R.S. — **Communiqué:** Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active. — A ceux qui ne savent pas.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: A. Chz.: Notre documentation scolaire. — Sciences naturelles au degré inférieur: Le renard. — Histoire du renard. — Poèmes.

Partie corporative

COUP D'OEIL SUR LA SITUATION MATÉRIELLE DE L'ÉCOLE DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI

L'Educateur a déjà donné connaissance des résolutions prises à Oxford, en été 1953, par le Congrès de la Fédération internationale des Associations d'instituteurs (FIAI). Mais la lecture de ces textes, dans leur aridité, ne saurait rendre ni l'ambiance, ni épuiser l'intérêt d'une rencontre de délégués des organisations les plus représentatives des instituteurs de vingt pays différents.

L'ambiance, particulièrement sympathique et fraternelle qui a toujours caractérisé les réunions de la FIAI, naît tout naturellement, malgré la diversité des langages et parfois des opinions, du contact entre gens dévoués à la même cause, partageant le même idéal et les mêmes soucis. Et il est particulièrement encourageant de constater, sous l'originalité du tempérament de chaque peuple représenté, de sa manière particulière d'aborder un problème, combien est sincère et profonde l'union de tous chaque fois qu'il s'agit de sauvegarder les droits de l'enfant, de défendre l'école populaire ou la situation morale et matérielle du corps enseignant.

Dans cette atmosphère de confiance, des amitiés se nouent et un travail passionnant d'information réciproque s'opère tout naturellement, en dehors même des séances officielles. A l'heure des repas, le soir, au cours d'une excursion ou d'une visite d'école, des groupes se forment, des discussions s'engagent. Un Allemand bilingue sert d'interprète à un Français qui s'informe des tendances de la réforme scolaire en Suède auprès d'un collègue de Stockholm, alors qu'un groupe animé discute en deux ou trois langues différentes, grâce à des traducteurs bénévoles, des conditions de salaires dans les divers pays représentés.

C'est sur la base de ces échanges et de la lecture de journaux corporatifs d'Associations affiliées à notre Fédération que je veux essayer de donner un aperçu de la situation actuelle de l'école à travers le monde.

Disons d'emblée que le tableau ne sera pas très encourageant et qu'il n'est pas exagéré de parler d'une véritable crise de l'éducation, dans la plupart des pays du monde.

Nous sommes très aisément portés à croire, en Suisse, que les conséquences de la guerre cessent leurs effets au jour de l'armistice.

En réalité, c'est peut-être aujourd'hui, 8 ans après la fin du conflit, que ces conséquences se font le plus durement sentir sur l'école. Je ne puis ici qu'énumérer brièvement les causes de cette situation générale, avant de l'illustrer d'exemples particuliers.

Durant les 6 ans d'hostilités, dans la plupart des pays belligérants, non seulement des milliers d'écoles ont été détruites, mais aucune construction nouvelle, ni aucune réparation de bâtiments scolaires n'a pu être entreprise. Des centaines de milliers de maîtres n'ont pas rejoint leur poste à la fin du conflit. Dans les années qui ont immédiatement suivi la guerre, un grand nombre de pays ont dû consacrer toute la main-d'œuvre et les matériaux disponibles à la reconstruction de maisons en ruine, au rétablissement du réseau des communications, à la remise en activité des industries détruites. Le démarrage des constructions scolaires s'est ainsi trouvé fortement retardé.

Or, dès 1945, on constate partout un accroissement considérable de la natalité qui va faire sentir progressivement ses effets dans les classes dès 1951 et gonfler sans arrêt les effectifs pour atteindre son maximum autour de 1960-65, dans le cadre de la scolarité obligatoire. Ce phénomène si réjouissant en soi, n'en multiplie pas moins les fâcheuses conséquences de la guerre sur l'équipement matériel de l'école et se trouve encore aggravé dramatiquement dans des pays comme l'Allemagne fédérale qui doit accueillir des millions de réfugiés venant de l'Est.

On se rend aisément compte de l'ampleur des problèmes posés et de la difficulté de les résoudre rapidement si l'on veut bien encore se rappeler que dès avant la guerre la nécessité de réformes profondes de tout l'appareil scolaire pour l'adapter mieux aux exigences de la société moderne s'était manifestée un peu partout et que les projets établis exigeaient tous une augmentation et une amélioration des locaux, une diminution des effectifs des classes, un personnel enseignant plus nombreux et mieux préparé, souvent même une prolongation de la scolarité obligatoire.

On comprendra aussi que seule la conviction de tous que l'éducation nationale représente dans l'Etat un service prioritaire qui engage l'avenir de la nation, unie à la volonté des gouvernements de consentir sans retard les sacrifices financiers indispensables à la reconstruction de l'école et à son développement, pouvait apporter une solution à la situation catastrophique créée par la guerre.

Or, si l'on peut à juste titre parler de miracles dont nous sommes les témoins dans le domaine de la reconstruction économique de certains pays, il faut aussi constater qu'il ne s'en est pas produit en ce qui concerne l'école.

Les budgets consentis à l'éducation dans la plupart des Etats, loin d'être adaptés aux besoins réels, sont trop souvent les premiers sur lesquels les gouvernements songent à faire porter le poids des restrictions

quand il s'agit de rétablir un équilibre financier menacé. Il en résulte que le rythme des constructions scolaires ne suit pas l'évolution des effectifs ; que l'on renvoie à des temps meilleurs les réformes jugées urgentes ; que les salaires des maîtres demeurent largement au-dessous de l'évolution ascendante du coût de la vie et que le recrutement de nouveaux enseignants devient de plus en plus difficile ; que le nombre des classes surchargées ne diminue pas et que les conditions de travail sont telles dans beaucoup d'écoles qu'un enseignement efficace y devient très problématique ; que l'on continue, dans des milliers et des milliers d'écoles, à utiliser chaque local pour deux classes, l'une suivant l'école le matin, l'autre l'après-midi, quand il n'y en a pas une troisième dans la soirée.

Certes, il serait faux de dire que rien n'est tenté pour remédier à cet état de choses. Dans chacun des pays auxquels nous songeons ici, un effort considérable est entrepris, des bâtiments scolaires modernes parfaitement adaptés aux conceptions nouvelles de l'enseignement s'élèvent un peu partout, des améliorations de salaires sont consenties aux enseignants. Mais tout cela demeure encore largement insuffisant. Et partout les Associations d'instituteurs luttent âprement pour attirer l'attention de l'opinion et des autorités sur les besoins de l'école et de cette jeunesse de la guerre et de l'après-guerre qui a plus que toute autre des droits à la sollicitude des adultes qui ont fait le monde où elle vit.

Pour illustrer ce qui vient d'être dit, voici quelques exemples qui se passent de commentaires :

En France, le 9 novembre dernier, instituteurs et professeurs ont fait grève avec un ensemble impressionnant pour protester en particulier contre l'insuffisance du budget accordé à l'Education nationale.

Lorsqu'on connaît la répugnance des enseignants à utiliser cette arme de combat, on se rend compte qu'il fallait à nos collègues français des motifs particulièrement graves. Voici la situation brièvement résumée :

Augmentation de la population scolaire :

Le nombre des écoliers s'est accru :

il s'accroîtra :

de 8 000 en 1951

de 207 000 en 1952

de 268 000 en 1953

de 342 000 en 1955

de 292 000 en 1956

Ainsi, de 1950 à 1956, le nombre des élèves du degré primaire s'accroîtra de 1 412 000 unités.

Les besoins : Une commission officielle chargée en 1951 d'établir les besoins de l'enseignement, est arrivée aux chiffres suivants (en se basant sur un effectif de 40 élèves par classe, ce que nos collègues estiment inadmissible).

Construction de classes nouvelles en une période de cinq ans : 22 600 pour le seul degré primaire.

Et, pour l'ensemble de l'école française, une dépense totale de 975 milliards.

Cette même Commission proposait un plan d'urgence du montant de 751 milliards à engager entre 1952 et 1956, ce qui aurait correspondu, pour 1953, à un budget de construction de 150 milliards. Or les dépenses effectivement consenties par le Gouvernement en 1953 se montent à 45 milliards seulement, 2800 classes primaires ayant été construite. Il faudra donc, si l'on veut pouvoir recevoir tous les élèves primaires, construire encore plus de 17 000 classes d'ici à fin 1956.

(A suivre.) R. Michel.

VAUD

TOUTES ET TOUS...

à notre *assemblée générale de la S.P.V.*, demain après-midi, dimanche 31 janvier 1954. Considérez comme un *devoir* (et un plaisir !) de participer à nos assises annuelles.

A l'heure où les questions pédagogiques sont débattues dans toute la presse et dans tous les milieux, notre *assemblée générale* doit être une affirmation de la vitalité et de la volonté de travail du corps enseignant primaire vaudois.

Elle a été annoncée dans le « Bulletin » du 19 décembre 1953, chacun a donc pu réserver la date du 31 janvier. *M. le Conseiller d'Etat P. Oguey* a bien voulu accepter de prendre la parole au début de la séance. Il aura entre autres une excellente nouvelle à nous annoncer.

L'assemblée des délégués — qui a siégé le samedi 23 janvier — propose, à la quasi unanimité, d'amender les conclusions du rapport de R. Rouilly, paru dans le « Bulletin » du même jour (page 77).

Sur proposition de notre collègue A. Chabloz (Lausanne), la durée du mandat des membres du Comité central serait portée à 5 ans, avec renouvellement d'un membre chaque année. (Art. 30, 1er alinéa.)

Le président resterait 2 ans en fonctions au moins. (Art. 32.)

L'entrée en vigueur aurait lieu *immédiatement* (y compris pour les 3 membres restant du C.C.).

Par suite de cette proposition de modification des statuts et contrairement à ce qui a été annoncé précédemment, *le scrutin sera ouvert seulement après l'assemblée générale*.

Il y a maintenant 2 candidats au Comité central, Benjamin Jotterand, Morges et Alfred Marguerat, Oron-la-Ville.

N'oubliez pas d'apporter votre *carte de la S.P.R. 1953-54*, qui tient lieu de carte civique.

Rappelons enfin la *proposition de la Section de Moudon* : Les inspecteurs scolaires peuvent faire partie, à leur choix, de la section S.P.V. à laquelle ils ont appartenu en dernier lieu ou d'une des sections de leur arrondissement. (Modification de l'art. 6 ter des statuts.)

E. B.

SECTION D'ECHALLENS

Mardi 2 février : Leçon de gymnastique, à 17 h. Grande Salle du Château.

RAPPEL

Cet après-midi, à 14 h., dans la salle d'école, à **St-Prex**, M. Ribolzi traitera du « Texte libre ».

A. V. M. G.

CAMPS DE SKI DE PRINTEMPS

Huit jours dans la Haute-Engadine : 6 au 13 avril 1954

Nous vous proposons d'organiser un camp de ski de printemps dans la magnifique région de la Bernina, du mardi 6 au mardi 13 avril 1954.

Logements : Hôtel Morteratsch, cabane Boval et cabane Diavolezza.

Excursions prévues : Piz Tschierva, Bellavista, Bernina, Piz Züpo, Piz Palü avec la fameuse descente de la Diavolezza.

Coût :	Membre CAS ou CSFA	Fr. 125.—
	Membres AVMG	Fr. 130.—
	Non-membres	Fr. 145.—

Le voyage dès Lausanne est compris dans le coût du camp. Les participants auront à fournir en plus une partie des vivres. Le camp ne sera organisé que si le nombre des participants se monte à 18 au moins. Aussi, nous prions ceux qui s'y intéressent d'adresser leur inscription provisoire à M. Paul Lavanchy, Chanterelle, Blonay, jusqu'au 15 février prochain.

Huit jours à Val d'Isère : 4 au 11 avril 1954

Située au cœur du massif de Haute-Tarentaise, à 180 km. de Grenoble, c'est une station sportive d'altitude (1850 m.). Les nombreux sommets autour de Val d'Isère offrent aux débutants et aux bons skieurs un choix de pistes allant de la piste familiale aux pistes fameuses de descentes.

Logement hôtel de premier ordre, 3 étoiles A, pension, voyage dès Lausanne, Genève à Val d'Isère en autocar, instructeur de ski :

Coût approximatif : Fr. 190.—.

Le camp ne sera organisé que si le nombre des participants se monte à 12 au moins. Les inscriptions sont à adresser jusqu'au 15 février prochain à N. Yersin, av. Bergières 3, Lausanne.

Six jours à Bretaye : 5 au 10 avril 1954

Nous organisons également notre cours habituel de printemps à Bretaye, du lundi 5 avril au samedi 10 avril 1954.

Remarque : Tous les membres de notre association recevront en février le programme général des cours de l'année 1954, et une circulaire détaillée leur donnant tous les renseignements sur les trois camps de ski que nous organisons.

Nous prions toutefois les membres que cela intéresse de nous adresser leur inscription afin que nous puissions prendre les mesures nécessaires.

GENÈVE

U.I.G. MESSIEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JANVIER

Présidence : *Ad. Lagier*.

De nombreux collègues ont répondu à la convocation du comité, dans le local un peu exigu de la rue du Stand.

Le procès-verbal de notre collègue *Eigenmann*, très complet et lu avec la prononciation et l'articulation que l'on sait, est toujours fort apprécié — donc adopté !

Sur préavis du comité, l'assemblée admet, à l'unanimité, en qualité de membres actifs de la section, nos jeunes collègues *Gérard Dupont*, *Gérald Goy* et *Raymond Zanone*. Le président *Fiorina* évoque le travail du comité, des commissions et du groupe des jeunes, au cours du mois écoulé. Aujourd'hui, c'est la commission chargée d'étudier la question des épreuves générales de septembre qui, par l'organe de son président, notre collègue *Genequand*, présente son rapport et ses conclusions.

Ce rapport donne lieu à une discussion générale et animée, au cours de laquelle critiques et vœux sont exprimés. Finalement, le rapport de la commission est approuvé à la majorité des voix.

Il conclut à la continuation de l'essai commencé cette année (épreuves de septembre) et présente un certain nombre de vœux concernant la préparation et l'organisation des épreuves.

Nous demandons notamment que les questions soient préparées avec la collaboration de membres du corps enseignant.

Par intérim : *A. L.*

N.-B. — Notre dévoué collègue *Eric Pierrehumbert* m'a chargé de le remplacer comme correspondant au « Bulletin » pendant la période de service militaire qu'il effectue en ce moment. Les articles concernant la partie corporative de notre journal doivent me parvenir, si possible, le lundi matin.

Ad. Lagier, rue de la Synagogue 41.

COMMISSION D'HISTOIRE

La commission d'histoire de l'U.I.G. - Messieurs est convoquée pour le lundi 1er février 1954, à 17 h., au café du XXe Siècle (Place du Cirque).

Tous les collègues que le sujet intéresse sont cordialement invités.

A. Neuenschwander.

U. I. G. MESSIEURS. — GROUPE DES JEUNES

Le Groupe des Jeunes aura sa prochaine réunion au Café de la Poste, mercredi 3 février, à 17 heures.

Roger Pittard dirigera les débats sur l'enseignement de la composition. Tous les collègues qui ont reçu des textes à ce sujet sont instamment priés de venir faire part de leurs expériences.

Rappelons que :

- 1) il n'est pas envoyé de convocations particulières ;
- 2) les assemblées ont lieu en principe le premier mercredi du mois ;
- 3) tous les jeunes, c'est-à-dire tous les collègues qui peuvent à bon droit se considérer comme tels (!), sont les bienvenus.

Eric *Pierrehumbert* étant au service militaire jusqu'au mois de juin, c'est Jean *Eigenmann* qui se chargera des communications éventuelles. (Domicile : Cointrin, 8 96 71. — Ecole : Meyrin, 8 96 33.)

J. E.

U. I. G. DAMES — GROUPE DES JEUNES

Prochaine séance : mercredi 3 février, à 16 h. 45, à l'école de Malagnou, où nous prendrons note de différents modèles de tricotage et de couture proposés par Mme Peney, notre inspectrice.

U. A. E. E. RAPPEL

Présentation de matériel éducatif, mercredi 3 février, à 16 h. 45, au Département de l'Instruction publique, salle 2.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL ET RÉFORMES SCOLAIRES

Lundi 8 février, après vous être comme à l'accoutumée ouatiné de pied en cap, allez exécuter consciencieusement tout votre ouvrage, et à 16 heures, sans mettre les deux pieds dans le même soulier, hâtez-vous vers la rue de St-Jean, No 54 (près du haut, à gauche). Alors dans la fabrique d'un ancien petit cordonnier, vous apprendrez comment se conçoit, se dessine, se coupe, se monte, se brille et se vend, une chaussure « Idéal ». Ça ne se fait pas au pied levé, car la chose est d'importance : il faut se savoir bien chaussé pour se lever à coup sûr de bon pied... En bref : Rendez-vous lundi 8 février à 16 h. 45, au 54, Rue St-Jean.

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL 23 janvier 1954

Première séance de l'année comprenant l'expédition de la correspondance et des affaires courantes et une entrevue avec les délégués de l'Ecole normale cantonale.

Le Département de l'Instruction publique, qui a œuvré avec une diligence extrême, ce dont nous lui sommes très reconnaissants, nous remet déjà le texte détaillé de la nouvelle loi sur le Fonds de retraite unique du personnel de l'Etat. Il ne nous est pas possible, pratiquement, de prendre connaissance aujourd'hui du volumineux dossier qui vient de parvenir au président. Ce texte sera examiné immédiatement par le Cartel qui se réunira pour en discuter le 26 janvier déjà.

M. Zwahlen nous communique les lettres envoyées à M. Clottu, contenant les desiderata du C.E. primaire exprimés lors de notre dernière entrevue au Château :

- ceux d'ordre pédagogique rédigés par le président cantonal ;
- ceux qui concernent nos intérêts matériels, présentés par notre secrétaire, M. Deppen.

Nous en reparlerons à l'occasion.

Notre filleul désigné par la Croix-Rouge se nomme Robert Müller, Hongrois, réfugié en Bavière. Des remerciements nous sont adressés.

Conférences officielles du printemps : Elles seront supprimées cette année en faveur du Congrès romand qui aurait lieu à peu près à la même époque. Elles seront reprises sous une forme différente en 1955, selon les vœux émis par la S.P. Il nous est suggéré d'y délibérer sur l'enquête que fait actuellement l'avisé rédacteur de l'« Educateur », M. A. Chabloz, sur les travaux scolaires à domicile. L'idée d'utiliser ce travail d'une portée aussi intéressante que pratique nous a paru excellente.

Il est volontiers donné suite à une demande de rencontre avec les représentants des collègues non-rattachés à la V.P.O.D.

Les « Auberges de la Jeunesse » nous sollicitent de leur renouveler notre appui par le versement de l'allocation annuelle de quarante francs que nous leur accordions autrefois. Accepté.

Puis a lieu l'entrevue demandée par l'Ecole normale qui nous envoie trois porte-paroles. Il s'agit d'une proposition de libération anticipée des élèves de la dernière volée pour pallier le manque considérable de personnel. Les directeurs et le personnel enseignant de l'E.N. s'y opposent vivement. Or, la S.P.N. a trop travaillé à l'unification de l'E.N. et à la réforme des études pédagogiques pour ne pas partager le point de vue des responsables de la formation du C.E. A notre sens, cette mesure ne devrait être prise que comme la dernière ressource après avoir cherché à récupérer **toutes** les personnes brevetées susceptibles d'accepter un poste provisoire et de donner satisfaction.

W. G.

BIENVENUE

cordiale à Mlle Liane Tinembart, institutrice à Marin, qui vient d'être admise dans la section de Neuchâtel.

W. G.

SECTION DU LOCLE. — CONVOCATION

Assemblée générale réglementaire, samedi 6 février 1954, à 8 h. 15, à la Salle de chant du collège primaire, Le Locle.

Ordre du jour : I. Assemblée administrative ; 1. Chant : « Le mal du pays » (No 10 de « Chants de mon pays »). 2. Procès-verbal. 3. Admissions. 4. Rapports annuels : a) de présidence ; b) de caisse ; c) des vérificateurs de comptes. 5. Nominations statutaires : a) du président ; b) des membres du Comité ; c) de deux vérificateurs de comptes et de deux suppléants ; d) de deux représentants à l'Assemblée des délégués et de deux suppléants ; e) du représentant au Bureau de la Commission scolaire du Locle ; f) de deux représentants à la Commission scolaire du Locle et d'un suppléant ; g) de deux représentants à l'A.D.L. 6. Cotisations. 7. Divers.

II. A 9 h. 30 : Conférence de M. Maurice Jeanneret, professeur à Neuchâtel : « *Vie et œuvre de Ferdinand Hodler* ».

N.B. Des invitations peuvent être faites librement pour la conférence. — Le congé nécessaire a été sollicité des Commissions scolaires du district.

Le Comité.

POSTES AU CONCOURS

Neuchâtel : 5 postes d'instituteurs.

Le Locle : 2 postes d'instituteurs. 3 postes d'institutrices.

La Chaux-de-Fonds : 6 postes d'instituteurs. 5 postes d'institutrices.

Délai d'inscriptions : 30 janvier 1954.

JURA BERNOIS

COMMISSION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES

Cette commission a tenu deux séances importantes en octobre et en novembre 1953.

Elle a proposé à la D.I.P. de recommander le manuel « Géographie de la Suisse », d'Henri Rebeaud. Satisfaction obtenue.

Une commission cantonale étudie le projet de faire un atlas du canton de Berne. La question sera suivie par l'un des membres de la commission jurassienne. En outre, trois mandataires du Jura feront partie de la commission intercantonale romande du manuel d'histoire suisse.

En préparation : un *Manuel d'instruction civique*, œuvre de notre collègue B. Chapuis, Moutier. Tous ceux qui enseignent à l'école complémentaire se réjouiront de voir cette lacune enfin comblée. En réédition : *Mon premier livre* (printemps 1954). C'est l'édition actuelle entièrement révisée par Mlles Cuttat et Hanché, et illustrée par M. Voisard. *Manuel d'Arithmétique, 4e année*, par M. Fromaigeat (printemps 1954). Le *Manuel d'Arithmétique, 5e année*, de M. Fromaigeat également, doit être réédité au plus tard pour 1955. La commission lance un appel à tous les collègues enseignant en 5e année, afin qu'ils veuillent bien soumettre directement à l'auteur leurs suggestions au sujet de ce manuel. Délai : fin janvier 1954 !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Elle aura lieu le samedi 30 janvier 1954, à 15 heures, à l'Ecole normale de Porrentruy. Après la séance (dont l'ordre du jour a paru dans « L'Ecole bernoise » du 9 janvier), les participants visiteront les ateliers de travaux manuels de l'Ecole normale, sous la conduite de MM. Guéniat, directeur, et Droz, maître de travaux manuels. T.

COMMUNIQUÉ

ASSOCIATION SUISSE DES CENTRES D'ENTRAÎNEMENTS AUX MÉTHODES D'ÉDUCATION ACTIVE

DIXIÈME STAGE POUR MONITEURS DE COLONIES DE VACANCES ET DE MAISONS D'ENFANTS

sous la direction de M. Charly Légeret, professeur d'éducation physique et de sports, Commissaire cantonal des Eclaireurs genevois.

du 8 au 17 avril 1954, colonie de vacances de La Rippe s/Nyon.

Prix du stage : Fr. 80.—. Les membres du Groupe romand pour les enfants difficiles bénéficient d'une réduction de 50 %. Plusieurs municipalités et colonies de vacances remboursent aux stagiaires leurs frais de stage.

Pour tout renseignement et envoi de prospectus, s'adresser au président de l'Association suisse CEMEA, M. E. Laravoire, rue Calvin 11, Genève.

STAGE POUR DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS

(Maisons d'enfants, préventoriums, colonies de vacances, etc.)
sous la direction de M. Marcel Monnier, chef-instructeur des Centres d'entraînement français.

du 31 mai au 5 juin 1954, colonie de vacances de La Rippe s/Nyon.

Prix du stage : Fr. 80.—. Réduction de 50 % pour les membres du Groupe romand en faveur des enfants difficiles.

Renseignements et prospectus : s'adresser à M. E. Laravoire, président, rue Calvin 11, Genève.

A CEUX QUI NE SAVENT PAS

Ceux qui savent sont de mois en mois, d'année en année plus nombreux. Et ils se félicitent de savoir. Et, du Jura neuchâtelois aux bords du Léman, ils nous disent leur contentement de recevoir jusqu'à des 165 francs pour leur caisse de classe : A ceux qui ne savent pas, nous disons que rien ne les empêche de faire une fois l'expérience. Après quoi, ils pourront tirer leurs conclusions.

Donc, écrivez à « **Plaisir de lire** », Clochetons 19, à Lausanne ; demandez des listes d'ouvrages encore disponibles, faites-les circuler chez les tenants et aboutissants de vos élèves, prenez les inscriptions, passez la commande des livres désirés et... gardez pour vous le tiers du montant de la facture ! Vous y trouverez un double et précieux avantage : vous vous serez procuré de l'argent pour votre matériel scolaire ou pour vos courses, et vous aurez rendu un fier service à tous les amateurs de lecture en leur offrant ce que nulle autre entreprise d'édition n'est en mesure de leur donner à ce prix actuellement. Car, nous nous permettons de vous rappeler que « **Plaisir de lire** » n'est pas une entreprise à but lucratif, mais une société à laquelle ses statuts imposent de vendre au prix de revient les œuvres qu'elle édite.

Partie pédagogique

NOTRE DOCUMENTATION SCOLAIRE

De nombreux collègues ignorent encore l'existence de notre Guilde de documentation et l'aide qu'elle leur offre. Aussi vais-je donner ici rapidement quelques renseignements à son sujet.

Son organisation

Très simple : un **rédacteur** qui recherche et choisit la matière, la contrôle, demande des devis pour le calcul des prix de revient, ordonne la composition typographique.

Un **administrateur** qui répond aux demandes de renseignements, tient à jour la liste des membres, fait les envois par la poste, note les adresses des destinataires avec le montant de la facture, établit les inventaires chaque fois que les circonstances le commandent, c'est-à-dire chaque fois qu'il faut envisager une réédition.

Un **caissier** — qui n'est autre que le trésorier de la S.P.R. — pour tenir les comptes, contrôler les versements, adresser les rappels aux retardataires.

Un **local** situé dans un des collèges de Montreux.

Ses membres

Leur nombre varie entre 630 et 670. Ce qui représente environ le quart de l'effectif de tout le corps enseignant primaire romand. Nous en comptons dans tous les cantons de Suisse romande et même au Tessin.

Pour recevoir toute la documentation que nous publions, il suffit de s'inscrire auprès de M. Clavel, av. des Alpes 28, Montreux. Ceux qui font un versement de 5 fr. à fonds perdu bénéficient d'un escompte de 10 % sur tous les envois.

Son activité

A raison de 3 ou 4 expéditions par année d'un montant qui en général n'atteint pas 5 fr., la Guilde a produit jusqu'ici 50 brochures de documentation tirées à 800 ou 1000 exemplaires. 13 sont actuellement épuisées et 3 rééditions ont déjà été réalisées. C'est donc plus de 30 000 brochures qui ont été répandues chez nous. Celles qui ont connu le plus de succès sont celles qui correspondent le plus exactement au programme d'histoire et de géographie ! L'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Afrique, Donndur, enfant des cavernes, Des cavernes aux cathédrales avec 16 fiches de dessins, Au temps des cavernes avec 16 fiches, Au temps des lacustres, De la pirogue au paquebot, Les grandes découvertes, Le canton du Tessin, Le canton de Bâle.

A part les brochures, la Guilde fournit encore des fiches auxquelles le corps enseignant fait un accueil particulièrement chaleureux. Jusqu'ici, c'est le degré moyen qui, à cet égard, a été le mieux servi. Qu'on

en juge : Problèmes graphiques en 56 fiches, Pas à pas en 30 fiches, La Suisse en mots croisés (24 fiches), La Suisse (le Jura, le Plateau, les Alpes). L'orthographe est à l'honneur avec un total de plus de 300 fiches pour tous les degrés. Plusieurs centaines de milliers de fiches ont été expédiées par notre administration qui totalise plus de 2000 envois postaux par année.

On voit ainsi l'importance prise par notre Guilde de documentation. Samedi prochain, je dirai notre programme de publications pour cette année.

A. Chz.

SCIENCES NATURELLES AU DEGRÉ INFÉRIEUR

Pour faciliter le travail des collègues qui dirigent une classe semi-enfantine ou du degré inférieur primaire, la Guilde de documentation se propose de publier au printemps prochain la matière de 10 sujets de leçons. Cette documentation comprendra d'une part 10 FICHES DOUBLES avec dessins sur la première et la quatrième page qui formeront comme une couverture à l'intérieur de laquelle les maîtresses introduiront ce qu'elles jugeront bon de conserver, d'autre part une BROCHURE qui contiendra des renseignements sur 10 animaux, avec histoire pour chaque animal, petits chants et poèmes. Chaque sujet constituera comme un bref centre d'intérêt.

Nous publions ci-dessous intégralement le premier sujet préparé, comme le seront les 9 suivants, par Mlle V. Soutter. Nous serions heureux, à cette occasion, de connaître les vœux et critiques des collègues auxquelles cette documentation est destinée.

A. Chz.

LE RENARD

Observations

Couleur : brun-roux, fauve, ventre et gorge blancs ou grisâtres. (Son pelage varie suivant la région où il habite.)

Aspect : élégant, souple, corps très allongé, élancé, vigoureux.

Sa tête : large front plat, museau étroit, allongé, pointu. **Oreilles** grandes en forme de cornets, noires à l'extérieur, blanches et duveteuses à l'intérieur. **Yeux** allongés, rapprochés lui donnent un air rusé. Bout du **museau** (nez) noir.

Ses pattes : longues, minces, souples.

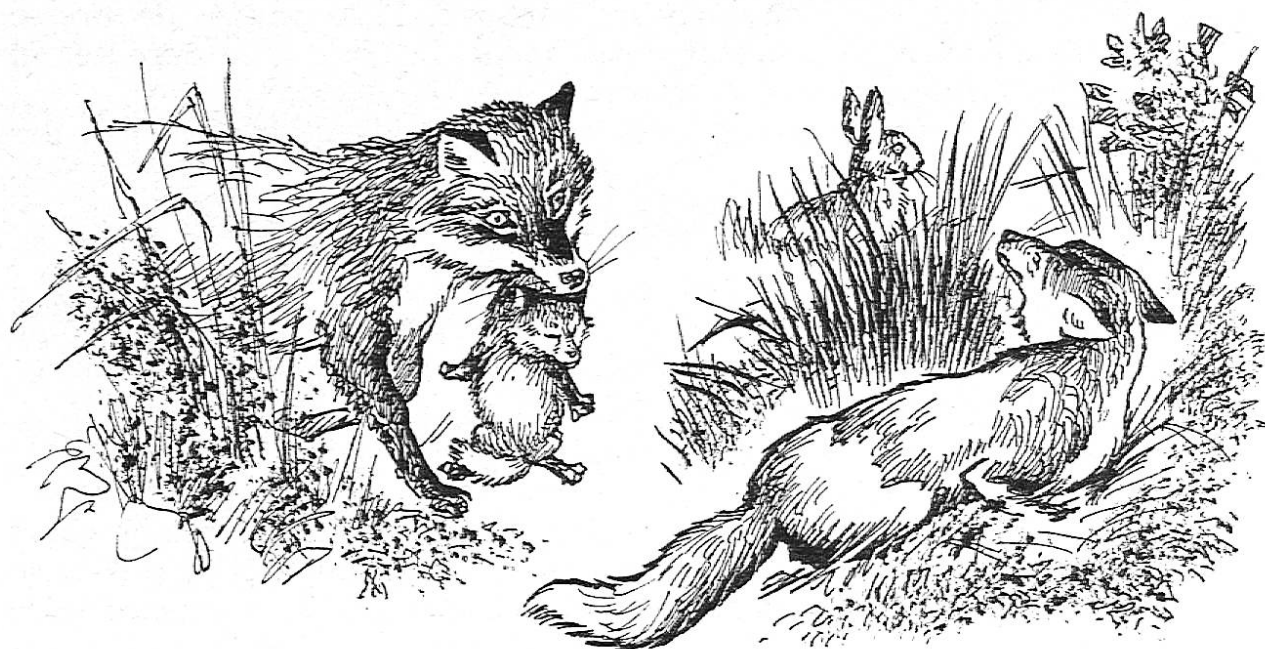
Sa queue : longue, touffue, épaisse, fourrée. Elle mesure environ la moitié de la longueur du corps. (Quand il court il la tient horizontalement, quand il marche, il la laisse pendre.)

Son pelage : abondant, épais, soyeux, lustré. Plus fourni sous le ventre, plus ras sur les pattes.

Documentation pour la maîtresse

Il habite : à la lisière des bois, dans les fossés, les dépressions du terrain, dans les fourrés et les buissons.

Le Renard



Il niche dans une **tanière (terrier)** à la lisière d'un épais fourré ou sur le penchant d'une colline rocailleuse. Il a même souvent deux ou trois tanières. C'est un vrai labyrinthe de corridors avec une quantité de sorties de secours. On trouve quelquefois plusieurs terriers creusés les uns au-dessous des autres, dont certains sont abandonnés.

Petits : Avant la naissance des petits, la renarde quitte le renard et cherche un coin dissimulé dans les fourrés. Elle tapisse sa tanière de poils arrachés à sa fourrure. Les petits (5 à 7) naissent en avril, début de mai. La renarde les allaite puis avant de les sevrer leur porte des escargots, limaces, sauterelles, vers blancs, hannetons, pour les habituer à la viande.

Ils sont aveugles les 10 à 15 premiers jours.

Un mois après la naissance, les petits, dont le pelage est gris-roux, laineux sortent du terrier quand tout est tranquille, se chauffent au soleil, jouent entre eux ou avec la mère.

Si la mère entend un bruit, elles les prend un à un dans sa gueule et les porte au fond d'un autre terrier éloigné.

Dès que les renardeaux sont assez grands pour s'aventurer devant la tanière, la mère leur présente toutes sortes de bêtes mortes ou mi-vivantes et leur donne des leçons en règle sur les meilleurs façons d'attraper la proie.

Nombre d'auteurs prétendent que le renard laisse à l'entrée de sa tanière des débris d'os, de plumes, de pattes, etc., alors que leurs contradicteurs pensent que le renard est trop rusé pour agir ainsi.

En général le mâle ne s'occupe pas de ses petits ; mais si la mère meurt, il leur apporte la nourriture et les prend à la chasse avec lui dès qu'ils ont atteint trois mois.

A l'automne, les renardeaux chassent tout seuls.

Il se nourrit : de levrauts, de perdrix, de cailles (de tous les oiseaux dont il peut atteindre les nids et les œufs). Il mange encore les oiseaux aquatiques, les poules, poulets, oies, les insectes, chenilles ; il pêche avec ses pattes des grenouilles et des petits poissons. Il est le seul carnassier qui ose s'attaquer au hérisson. Il le pousse, le presse contre terre en ayant soin d'éviter ses dards, le force à se dérouler et le dévore en l'attaquant par le ventre.

Dans les jardins il attrape des sauterelles, des vers blancs, des hannetons.

Il mange des poires, des prunes, du raisin, des figues.

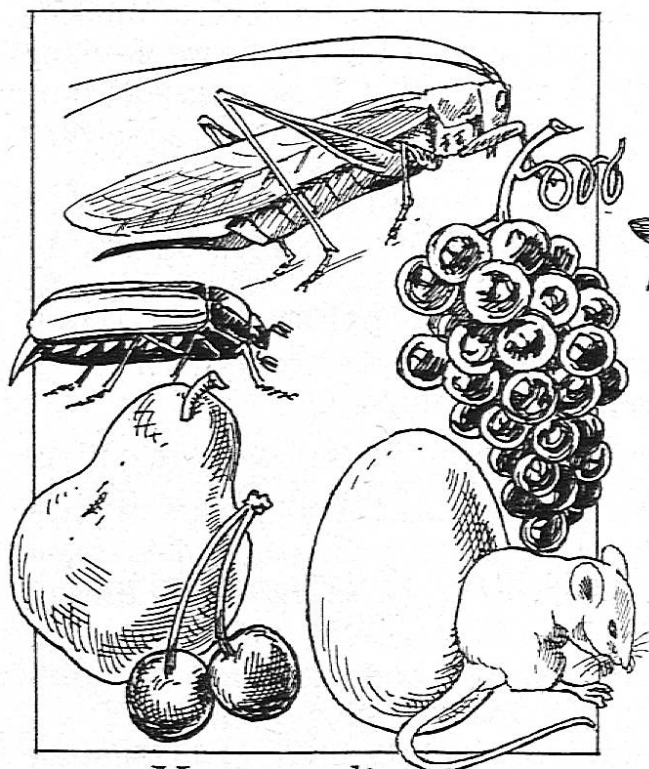
Il tue une quantité de rats et de souris des champs.

En hiver il mange des baies de genièvre.

Ce qu'il aime par-dessus tout, c'est le miel. Il le saisit, puis se roule à terre pour écraser les guêpes, abeilles, frelons. Il revient à la charge jusqu'à ce qu'il aie détruit le guêpier.

Sa voix : le renard **glapit** (espèce d'abolement de petit chien) ; quand il est en colère, il gronde, il hurle.

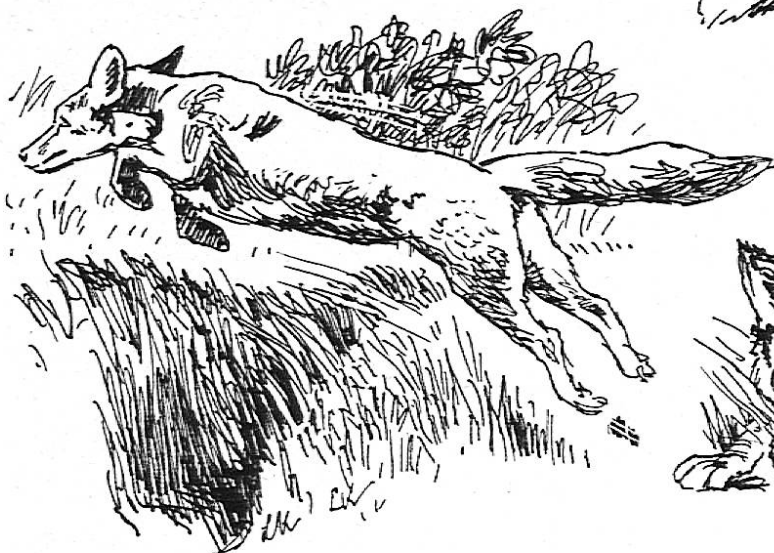
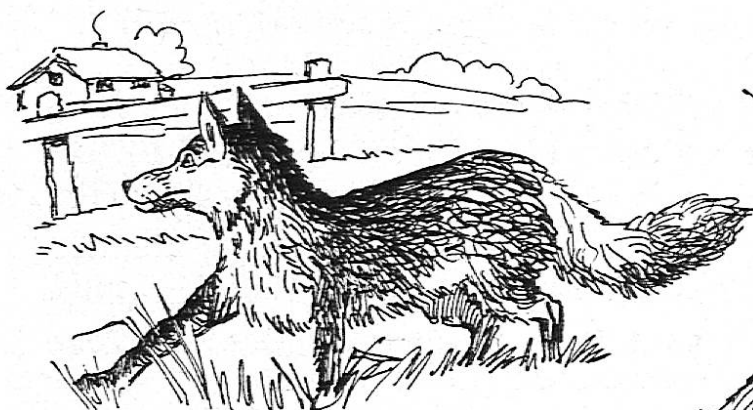
Sa démarche : rapide, souple, élégante, précautionneuse. Il court puis s'immobilise une patte antérieure levée, en attente. Il se glisse, se traîne, se faufile, bondit, il rampe, il nage, il marche, il court sans faire de bruit.



Menu ordinaire



Menu de fête



Habitudes : Il part en chasse généralement le matin ou le soir, dans une demi-obscurité. Il rapporte sa proie qu'il cache sous la mousse ou dans un trou, puis repart à la chasse et cache sa nouvelle proie dans un autre endroit, puis un troisième et ainsi de suite. Il se souvient toujours de l'endroit où il cache sa nourriture, même passés plusieurs jours.

Le renard ne passe jamais par le même chemin, fait des tours et détours et connaît de nombreuses cachettes où il se réfugie en cas de danger.

Bien qu'il chasse plutôt dans la pénombre, il aime le plein soleil, il rêve souvent, couché sur un rocher ou sur un vieux tronc d'arbre.

Il vit isolé ou par paire, il n'aime pas la compagnie.

Ses ennemis : ses plus cruels ennemis sont l'homme et le chien. L'aigle et l'autour lui vole ses petits. Il a les mêmes maladies que le chien (rage).

Animaux de la même famille : renard blanc (qui change de pelage suivant la saison ; nord Europe et Asie) ;

renard bleu et renard argenté, à fourrure très touffue.

N.-B. — Certains naturalistes prétendent que le mâle et la femelle élèvent ensemble leurs petits ; d'autres au contraire que la femelle seule s'occupe d'eux.

A soumettre à la réflexion des enfants

1. Pourquoi le pelage du renard est-il brun-roux chez nous et blanc ou argenté dans les pays froids ? — Il se confond avec ce qui l'entoure.

2. Pourquoi est-ce utile que son museau soit long, étroit et pointu ? — Chasse aux souris, il doit pouvoir pénétrer dans les terriers, les nids.

3. Pourquoi ses pattes sont-elles minces, longues, souples ? — Pour permettre une course rapide et silencieuse.

4. A quels animaux ressemble-t-il ? Quelles sont les différences à noter.

5. Pourquoi est-il utile ? — détruit une quantité importante de petits rongeurs, vers blancs, sauterelles.

6. Pourquoi est-il nuisible ? — Pille les poulaillers, déniche les oiseaux, vole les œufs, détruit une quantité de gibier.

7. Pourquoi l'homme le chasse-t-il ? — Parce qu'il vole les poules et les lapins, et pour sa fourrure, très recherchée surtout dans les pays froids.

Le caractère de l'animal

Prudent : il ne sort que dans la demi-obscurité, suit la lisière de la forêt jusqu'au moment où il a repéré sa proie.

Malin, rusé : il a plusieurs cachettes différentes pour sa nourriture (économie de temps et de fatigue).

Ingénieux : construit un terrier à plusieurs sorties et nombreux couloirs.

Adroit : il ne manque jamais sa proie, il pêche avec sa patte.

Patient : il sait attendre plusieurs jours avant de retourner au même poulailler, peut rester immobile un long moment, patte en l'air pour éviter un bruit.

Courageux : il ne crie jamais si une patte (ou sa queue) est prise dans un piège ; il lui arrive de la couper avec ses dents et de rentrer au terrier sur trois pattes.

HISTOIRE DU RENARD

Maman Renarde est heureuse et fatiguée. Couchée au fond de son terrier qu'elle a tapissé de poils arrachés à sa fourrure, elle regarde avec amour ses cinq bébés renardeaux qui viennent de naître.

Ils sont petits et si faibles qu'ils ne peuvent se tenir sur leurs pattes. Ils sont aveugles, mais déjà il tendent leur museau pointu vers leur maman. Ils têtent son lait avec avidité.

Finaud, le papa renard est parti à la chasse. Que rapportera-t-il aujourd'hui ? Peut-être un lapin ou une poule, une souris ou des œufs d'oiseaux ?

Elle se réjouit tant de lui présenter ses bébés !

Papa Finaud est un beau renard au pelage roux, à la queue longue et touffue. Il sait courir, sauter, nager, ramper, sans faire de bruit. Aujourd'hui, il jouit du soleil printanier, enroulé sur un rocher, la queue sur ses pattes de devant.

La forêt sent bon et là, devant lui, s'étendent de vertes prairies, des champs et le jardin de la ferme. Finaud la connaît bien la jolie ferme au toit de tuiles rouges ; souvent le soir il va rôder autour du poulailler. Mais il est prudent, il sait que Molosse, le gros chien est sur ses gardes.

Et Finaud rêve...

Le soleil est descendu sur l'horizon ; il se glisse derrière la ferme ; ses rayons rouges jaillissent comme un grand feu de joie.

Finaud étire ses longues jambes, minces et souples, dresse ses oreilles en cornet et part en promenade. Il ne s'occupe pas de ses petits qui viennent de naître, ni de Finaude, la maman qui attend. Il s'en va tout seul au bord de l'étang.

C'est un endroit délicieux au coucher du soleil ; caché dans les roseaux touffus, on peut attendre des heures en écoutant la chanson des grenouilles et le murmure du vent. Mais malheur aux poissons imprudents ! Finaud les saisit d'un coup de patte et les avale.

Dans son terrier Maman Finaude attend en vain. Ses bébés se sont endormis ; alors doucement elle se glisse dans les corridors de sa tanière. Elle a faim et Finaud ne rentre pas.

Avec souplesse elle se glisse hors du terrier, elle regarde de tous côtés, observe, écoute et flaire, le nez au vent.

Un lapin de garenne passe droit devant elle, rapide comme l'éclair. Finaude se met à sa poursuite. Il bondit dans les buissons, Finaude bondit à son tour ; le lapin file ventre à terre à travers la prairie, il fait des détours et des détours, dévale une pente et se réfugie dans son terrier. Finaude le poursuit de toute la vitesse de ses longues jambes.

Où le lapin a-t-il disparu ? Finaude s'arrête brusquement, une patte en l'air. Elle respire, écoute... Sans un bruit elle se baisse, se met à ramper, se traîne sur son ventre, pousse son museau pointu dans un trou.

— Ah ! Ah ! ricane Finaude. Petit coquin de lapin, je saurai bien t'attraper, crois-moi.

De toutes ses griffes elle se met à creuser, à creuser au-dessus du terrier. La terre vole de tous côtés, soudain le terrain s'écroule et Finaude d'un coup de ses dents pointues a saisi le lapin et le dévore. Cinq lapereaux affolés poussent des petits cris et couchent leurs oreilles. Finaude a faim. En un instant elle a vidé le nid. Puis lentement elle retourne à son terrier, un lapereau dans sa gueule.

Elle pense à ses bébés :

— Pourvu qu'il ne leur soit rien arrivé... Il faut tellement se méfier des hommes et des chiens, surtout de Molosse qui a un odorat étonnant.

Mais le terrier de Finaude est un vrai appartement avec plusieurs chambres et plusieurs corridors. Il y a d'abord le vestibule, puis les chambres de papa (car Finaud en avait plusieurs), maintenant elles sont vides. Puis une longue galerie conduit à la cuisine où maman met ses provisions. Tout au fond, voici la chambre des petits et enfin maman a aussi sa chambre avec un couloir qui monte et conduit dehors sous la racine d'un gros chêne.

Les bébés renards dorment seuls ; Finaude ne va dans leur chambre que pour leur donner son lait.

Deux semaines ont passé depuis leur naissance ; l'un après l'autre les renardeaux ont ouvert leurs yeux ; il fait sombre, mais peu à peu ils reconnaissent ce qui les entoure.

Finaude se glisse dans les étroits couloirs jusque vers ses petits. Elle les appelle : Longuequeue, Rusé, Museaupointu, Agile, Prudent ! Qu'ils sont mignons maintenant ; leur pelage est doux, gris-roux ; on dirait de la laine.

Finaude leur apporte un bon repas : une limace, une souris et une grenouille qu'elle a pris dans le garde-manger et comme dessert, le lapereau qu'elle vient d'attraper, puis ils boiront leur lait.

— Quand pourrons-nous sortir, questionne Agile, je voudrais tant aller dehors pour jouer et voir enfin la grande forêt, la prairie, l'étang où papa pêche les poissons.

— Bientôt, mes petits, quand vous aurez un mois, nous irons jouer au soleil.

Un mois a passé, les renardeaux vont chaque jour devant le terrier où ils s'amusent à faire la culbute, à sauter, à grimper sur les rochers,

ils jouent à cache-cache, ils apprennent à attraper les souris, les rats, les vers blancs.

Un beau jour, Rusé rentre d'une escapade, le museau tout jaune.

— Qu'as-tu fait, questionne Maman Finaude ?

— J'ai mangé les trois œufs d'une caille, mais la caille s'est envolée dans les champs.

Museaupointu revient à son tour. Que lui est-il arrivé ? il a le museau enflé et les yeux qui pleurent.

— J'ai vu un nid de guêpes et j'ai voulu manger leur miel ; tu dis que c'est si bon. Mais les guêpes sont méchantes, elles m'ont piqué partout. J'ai dû courir jusqu'ici.

— Mon pauvre Museaupointu. On se fait toujours un peu piquer pour manger du miel, mais il faut te rouler pour écraser les guêpes qui sont sur toi, puis tu retournes au miel, puis tu te roules de nouveau par terre et ainsi de suite plusieurs fois. Pour finir les guêpes s'en vont et tu peux manger tranquillement le miel.

Prudent est parti lui aussi dans la forêt, mais il n'est pas revenu. Il a rencontré une jeune Renarde ; elle est si jolie dans sa robe brun-roux, couleur des feuilles de l'automne qui vient. Ils ont joué ensemble et Prudent ne veut plus la quitter. Ils partent tous deux vers la colline, de l'autre côté de l'étang.

L'automne est là maintenant. Les feuilles mortes font un bruit sec sous les pattes ; il faut redoubler de prudence et d'attention.

Les renardeaux sont grands, ils peuvent vivre seuls. Longuequeue choisit la forêt qu'il aime tant ; Agile, les rochers de la montagne où il pourra sauter et courir à son aise ; Rusé, les champs et les prairies ; Museaupointu, l'étang et les roseaux comme Finaud son papa.

Maman Finaude reste près du terrier ; elle regarde partir ses enfants, un peu triste de les quitter, mais heureuse de les voir si beaux dans leur épaisse fourrure, avec leur élégante queue touffue.

POÈMES

LE RENARD

*La forêt s'endort
Dans la nuit
Et le renard sort
Sans un bruit.
Hors du terrier,
Il s'est glissé
A pas feutrés.
Il bondit, il marche, il court
Sur ses pattes de velours.
Il a chassé la nuit entière
Les lapins de la clairière.
La lune luit,
Et sans bruit,
Il est rentré
A pas feutrés
Dans son terrier.*

Val. Soutter.

le petit renard. (lire de notes claires)
A. Schluetz.

le pe-tit re-nard quit-tant sa cou-chette, quit-tant sa ca-chette Est sorti bien tard
Est sorti sans bruit chassé dans la nuit. Pe-tit re-nard dans le
sen-tier, Pe-tit re-nard est le der-nier H. Dubois

1. *Le petit renard quittant sa couchette
Quittant sa cachette est sorti bien tard
Est sorti sans bruit
Chassé dans la nuit.*

Refrain : *Petit renard dans le sentier,
Petit renard est le dernier.*

2. *Il voudrait piller la ferme voisine
Poussins et poussines, dans le poulailler
« Prends garde », lui dit
La chauve-souris.*

Refrain :

3. *« Rentre à la maison ! Lui crie la chouette,
Le fermier te guette, armé d'un bâton. »
Le renard s'enfuit
Peureux dans la nuit.*

Refrain : *Petit renard dans le sentier,
Petit renard rentre au terrier.*

BIBLIOGRAPHIE

L'enfant dans la famille, par Renée Lebel. Coll. Prototype. Editions Oliven, Paris. — à commander chez Mlle Y. Pernet, inst., Chailly s/Lausanne.

Sous la conduite de Mme Lebel, chargée de cours à l'Ecole pratique de Psychologie et de Pédagogie de Lyon, le lecteur prend connaissance avec plaisir des problèmes que pose l'éducation de l'enfant dans la famille. Ecrit pour des parents et de futurs parents, ce petit ouvrage aborde avec simplicité et objectivité des problèmes qui intéressent aussi les maîtres d'école, tels que ceux-ci : les droits de l'enfant ; l'enfant appartient-il à sa famille ? les âges ingrats ; l'adolescent ; l'autorité ; pour ne pas parler des chapitres plus directement utiles à la famille. Il est en outre suivi d'une bibliographie intéressante. Sa lecture est facilitée par le ton de l'auteur qui évite tout langage technique.

G. C.

L'éducateur et la méthode des tests, par Gaston Mialaret. Préf. de René Zazzo. Paris, Edit. du Scarabée (CEMEA), 1953.

Officieusement et non systématiquement, la conscience des problèmes psycho-pédagogiques et la connaissance des méthodes propres à les résoudre, deviennent de plus en plus communes. Cela est un bien, puisqu'elles préparent le progrès de l'école ; mais c'est un danger, parce que leur développement manque parfois de cohérence et court le risque de compromettre ce progrès. Une des idées à la mode est l'emploi de la psychotechnique à l'école. Parce que ni les partisans ni les adversaires ne sont suffisamment informés, ils s'affrontent sur ce point sans jamais se persuader. Le petit ouvrage de 140 pages de Gaston Mialaret, assistant de psycho-pédagogie à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, près de Paris, vient à son heure, pour permettre d'y voir clair, en donnant les éléments nécessaires à la compréhension du *pourquoi* et du *comment* de la méthode des tests à l'école.

M. Mialaret, dont nous avons été l'élève, a l'habitude de s'adresser à des étudiants novices et à des maîtres. L'ouvrage qu'il publie sous les auspices du CEMEA est composé à leur intention. Il y a des mathématiques, mais juste ce qu'il faut pour comprendre l'essentiel de la technique, et cela est présenté avec un talent de pédagogue et de nombreux exemples d'application.

Ce sur quoi l'auteur insiste, ce sont d'abord les limites de la méthode des tests ; c'est ensuite la spécificité de son application en pédagogie (qui pose des problèmes tout autres que son application en psychologie clinique par exemple) ; c'est surtout la complémentarité qu'elle présente avec les procédés d'observation et d'appréciation courants de l'enseignement.

Pour toutes ces raisons, la méthode des tests ne saurait être utilisée par tout un chacun. Il y faut une préparation spéciale, tant pour l'application d'un test à un groupe de sujets que pour le choix de l'élaboration des tests utilisables dans un groupement scolaire donné. Mais il est non moins certain que son emploi à l'école doit être assuré par des enseignants ou par des hommes qui l'ont été. C'est pourquoi la France a tenté depuis six ans l'institution de psychologues scolaires, ayant reçu la double formation de psychologue et de pédagogue, et chargés de ces travaux, qu'ils font en collaboration étroite avec les maîtres. L'expérience obtient un franc succès.

Il est souhaitable que la réforme de l'enseignement qui est dans l'air, ouvre cette voie à l'école vaudoise. Quoi qu'il en soit, les maîtres, s'ils s'intéressent à l'aspect psycho-pédagogique de leur profession, se doivent de s'initier aux méthodes scientifiques dont on ne peut plus aujourd'hui se passer si l'on entend faire œuvre sérieuse. L'ouvrage de Gaston Mialaret sera un excellent guide.

J.-Cl. Eberhard.

Luttes contre l'alcool = Economies pour l'Etat.

Dr. Ph. Bridel.

*L'enfant préfère les leçons
Animées de projections.
Y avez-vous songé ?*

A. SCHNELL & FILS Pl. St-François 4
PHOTO - PROJECTION - CINÉ
LAUSANNE

Vos imprimés

*seront
exécutés
avec goût
par l'*

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

On cherche

jeune fille

intelligente et d'une bonne instruction pour aider au ménage et pour donner des leçons de français à une fille de 15 ans.

Entrée : au printemps.

**Mme Maertens, imprimerie
Adelboden**

CONSERVATOIRE DE LAUSANNE

Alfred Pochon, directeur

II^{me} semestre 1953-1954, 8 février au 3 juillet 1954

Nouveau cours : **Pédagogie musicale** par Madame Lisel Altmeyer
le mardi à 18 h. 15 (tous les 15 jours) dès et y compris le 9 février 1954

Renseignements et inscriptions au secrétariat du Conservatoire,
6, rue du Midi. Téléphone (021) 22 26 08

Carnets à anneaux pour étudiants

BIELLA

Le produit suisse renommé — Un seul carnet pour tous les cours

ACADEMIA

2 anneaux

ACTO

6 anneaux

UNI

2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8**

Téléphone **permanent 22 63 70**

POMPES FUNÈBRES



OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Timbres-poste, étains, monnaies et vieux meubles
demandés par ancien collègue

« *Au Foyer* » Cité N° 3, Genève

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

Ecole Pratique Emile Blanc

Place Bel-Air 4

LAUSANNE

Tél. 22 22 28

STÉNO-DACTYLOGRAPHIE

BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES

Placement gratuit des élèves

Ouverture du Cours Ecole : 22 avril 1954 à 14 h. Durée: 3-6 mois ou plus.

Phag-Arome



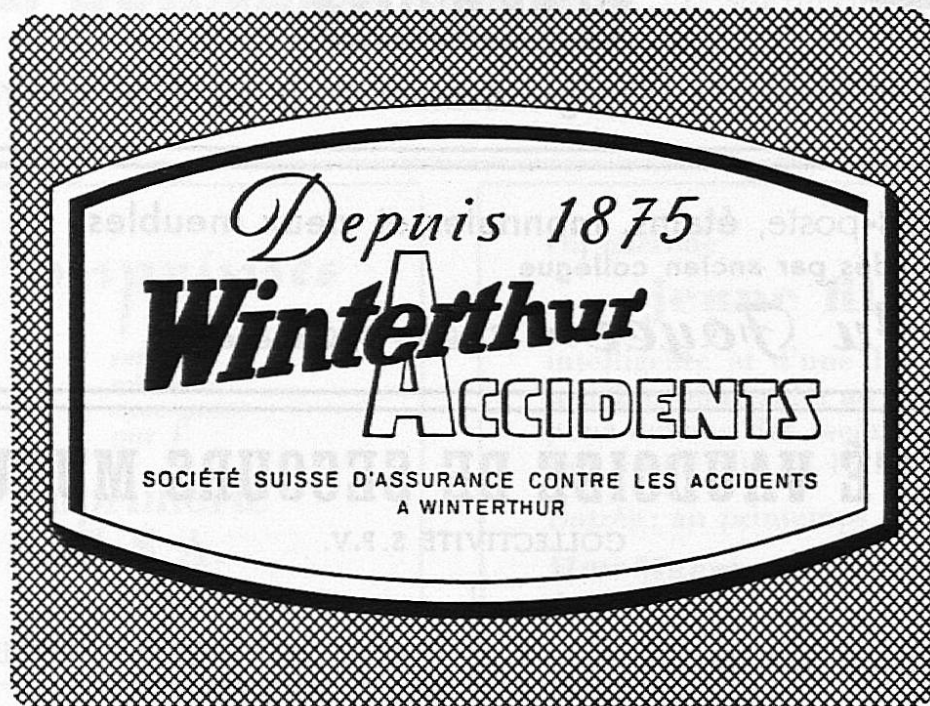
Savoureux

EXTRAIT VITAMINÉ POUR

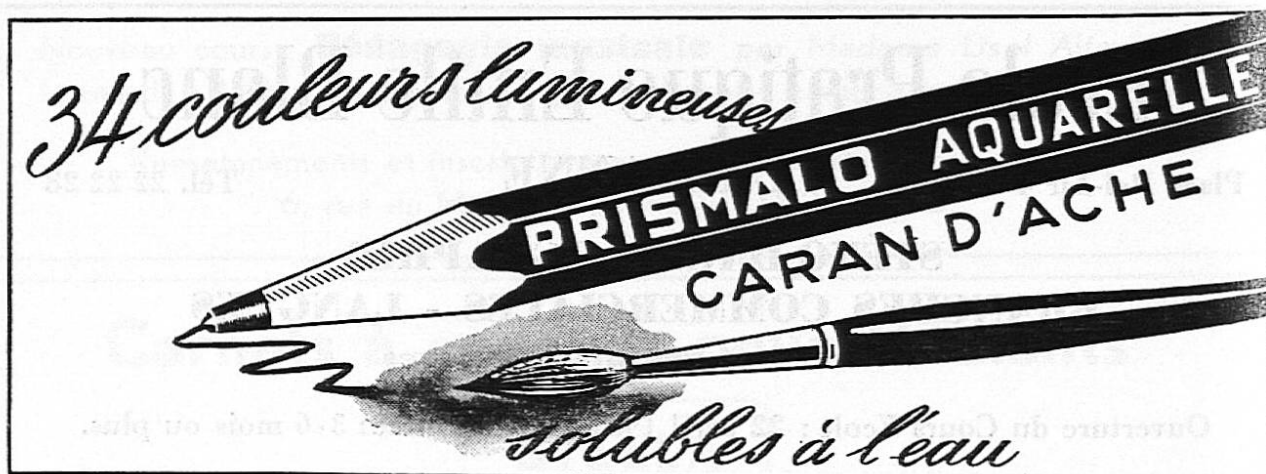
TARTINES ET ASSAISONNEMENT DE TOUT METS

Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Conditions de faveur pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle



La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.